

Saint-Philémon, le lundi 9 mai 2011

Bonjour,

À nouveau cette année, Le Festival de la Truite de Saint-Philémon présentera, dans le cadre des activités de sa 31<sup>ème</sup> édition, un **Super Derby de Démolition** qui se tiendra samedi le 23 juillet 2011, sur le terrain face au Camping Bellechasse, sur la route 216 est.

Cette année, il y aura une course « mini-van » de type mini-fourgonnette, exemple :Astro, Windstar, Transport. Les types Econoline, Pick-up, 1500, 2500, 3500, seront exclus de cette course. Les prix en bourse pour cette course spéciale sont de 500\$ pour la première place, 350\$ pour la seconde place et 150\$ pour la troisième place. Il n'y aura pas de bourse « meilleur show » pour cette course. Il y a aura seulement 5 inscriptions possibles pour cette courses spéciale, faites vite!

Les organisateurs de la course se donnent jusqu'à 8h30 le matin du derby annuler en cas de mauvais temps. Si la course devait être annulée, le Festival remboursera uniquement les frais d'inscription. Le Festival ne se tiendra pas responsable des autres frais encourus par les coureurs.

L'Organisation du Festival est consciente que, par les années passées, certaines parties des règlements ont été plus ou moins respectées. Vous devez considérer que cette année, compte-tenu du montant élevé des bourses, **les règlements seront appliqués intégralement**, veuillez les consulter (en annexe) pour en prendre connaissance.

L'espace réservé aux voitures de démolition (le paddock) sera clôturé afin de contrôler l'accès. **Seuls les conducteurs et leur mécano pourront y avoir accès. Aucun enfant ne sera toléré dans le paddock.** Nous devons appliquer cette mesure pour des raisons de sécurité.

Compte-tenu qu'il y a services de restauration et de bar sur le site du derby, les glacières (ou autres contenants similaires) seront strictement interdites sur le site. Il y aura inspection des véhicules lors de leur arrivée sur le terrain et pendant la tenue du derby. Cette politique est valable autant pour les coureurs, les membres de son équipe et les spectateurs. Si le coureur arrive sur le site avec sa boisson, elle sera confisquée et remise à la fin de la journée.

Les animaux ne seront pas admis sur le site du derby de démolition. Les coureurs, membres des équipes des coureurs, les spectateurs devront donc laisser leur animal en lieu sûr.

- Il est essentiel que votre véhicule soit immatriculé auprès de la SAAQ.
- Les inscriptions devront être faites dès que possible. Le paddock sera accessible le samedi 23 juillet à compter de **7h30h jusqu'à 10h30**. Nous demandons la collaboration de tous afin de se conformer à cette directive pour que **le départ de la première course soit donné à 12h00. Il y a une limite de 60 voitures pour les inscriptions** des courses de la journée, commencez à y penser maintenant!
- Le coût de **l'inscription est de 30.00 \$ par voiture**. Le participant recevra **4 bracelets** (pour lui et son équipe) permettant l'accès au paddock lors de l'inscription. Il est inutile de demander des bracelets supplémentaires.
- Tous les participants devront payer leur droit d'entrée sur le site (10 \$ / adulte). Le festival remboursera un droit d'entrée de **10 \$ par voiture de course**.

Il nous fera plaisir de remettre aux vainqueurs des différentes courses des bourses totalisant plus de 15 000.00 \$ (approximativement selon les courses) dont 2 200.00 \$ pour le gagnant de la finale de 8 cylindres.

Au plaisir de recevoir !  
Jacques Vachon  
418-789-3666